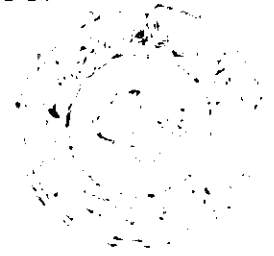


*MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE*

*CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
« BENFLIS Touhami » BATNA*



DIRECTION DES ACTIVITES MEDICALES ET PARAMEDICALES

D.A.M.P / N° : 552 / 2021

AVIS AUX EXTERNES EN MEDECINE

« 4^{ème} Année »

Pour me permettre la régularisation de la situation financière « Bourse d'externat » pour l'année 2021 – 2022, les étudiants en médecine 4^{ème} Année sont priés de déposer avant le 30 novembre 2021 au niveau de la D . A . M . P « Bureau Programmation et Suivi » un dossier comportant les pièces suivantes :

- Acte de Naissance.*
- Un Certificat de Scolarité*
- Chèque Barré*
- Chèque Barré. (photo copie).*
- attestation de non exercice d'une activité.*

Dans le cas échéant les intéressés ne seront plus rémunérés.

N . B : *Les étudiants doivent désigner un délégué par groupe pour se charger de la collecte et le dépôt des dossiers.*

Fait à Batna le, 27. OCT. 2021

***Le Directeur des Activités
Médicales et Paramédicales***